

**Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Etablissements
de l'Enseignement Catholique**

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Aux Présidents d'UDOGEC / UROGEC

Pour information à :

M. le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique
MM les Membres du Conseil d'Administration
MM les Permanents d'UDOGEC-UROGEC
MM les Directeurs Diocésains

Note d'information n°2011-06

Paris, le 27 mai 2011

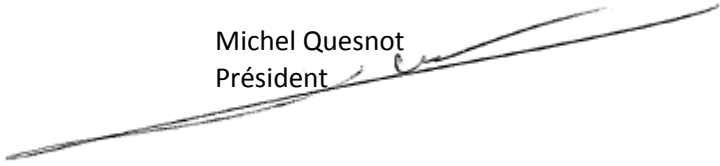
Objet : Nouvelle valeur du point PSAEE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un communiqué du collège employeur fixant la valeur du point de la convention collective des Personnels des Services Administratifs et Economiques, des Personnels d'Education et des Documentalistes à **16.71 €** à compter du 1^{er} septembre 2011.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Michel Quesnot
Président



COLLEGE EMPLOYEUR

Secrétariat F.N.O.G.E.C. - 277 rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Tel. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44

Déclaration unilatérale fixant la valeur du point de la convention collective des PSAEE pour l'année scolaire 2011-2012

Après concertation avec les partenaires sociaux lors des séances de Négociation Annuelle Obligatoire des 12 et 19 mai 2011, et à défaut d'accord, le collège employeur a décidé de fixer unilatéralement, à compter du 1^{er} septembre 2011, la valeur du point de la convention collective des PSAEE à **16,71 €**, soit une augmentation de **0.9%**.

Fait à Paris, le 27 mai 2011

FNOGEC

SNCEEL

SYNADEC

SYNADIC

UNETP